



Ministère de la Santé Publique
et de la Population

Prise de parole du Ministre de la Santé Publique et de la population, Dr Bertrand Sinal, après l'élection d'Haïti au conseil exécutif de l'OMS, dans le cadre de la 78^e Assemblée mondiale de la Santé



Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand honneur et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui, au nom de la République d'Haïti.

Je tiens d'abord à adresser mes amicales félicitations à Monsieur le Président ou Madame la Présidente pour son élection, et à remercier sincèrement les États membres pour la confiance accordée à Haïti. Siéger pour la première fois au sein du Conseil exécutif est pour nous bien plus qu'un privilège : c'est un engagement à participer activement aux décisions majeures qui façonnent la santé mondiale.

En dépit des défis complexes et multidimensionnels, nous gardons intacte notre volonté de construire un système plus résilient, plus équitable, et surtout, plus proche des besoins réels de nos populations, notamment les plus vulnérables.

Dans ce contexte, nous saluons l'adoption historique et récente de l'accord sur les pandémies qui incarne notre volonté commune de renforcer la prévention, la préparation et la riposte aux urgences sanitaires. Pour un pays comme Haïti, cet accord doit se traduire concrètement par un accès équitable aux ressources, un accompagnement technique renforcé, et un véritable esprit de solidarité.

Nous saluons également l'approbation du budget-programme 2026-2027. Il est essentiel qu'un tel instrument s'accompagne d'un financement prévisible, durable, et aligné sur les priorités des pays, en particulier ceux en situation de fragilité ou dotés de capacités limitées.

En tant que membre du Conseil Exécutif, Haïti s'engage à contribuer et collaborer résolument à la gouvernance mondiale. Nous serons une voix engagée :

- pour une OMS plus inclusive, plus transparente et plus proche des réalités de terrain ;
- pour une coopération fondée sur la solidarité et le respect des institutions nationales ;
- et pour que, partout, la santé soit reconnue et protégée comme un droit fondamental.

Je vous remercie de votre attention.